



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### CONSEIL DE DIRECTION DES 22 ET 23 NOVEMBRE 2005

Le conseil de Direction de l'ODEADOM s'est réuni à Paris les 22 et 23 novembre 2005 sous la présidence de Jean Bernard HOARAU, Président de la FDSEA de la Réunion.

Le Directeur, Paul LUU, qui a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> juillet 2005, a présenté, dans le cadre de son exposé, le bilan de la campagne 2005 pour chacune des filières, ainsi que les perspectives 2006 concernant les activités de l'office.

Ce Conseil de Direction a été l'occasion d'aborder, plus particulièrement, trois points essentiels quant à l'orientation future de l'agriculture ultramarine à savoir :

- ❖ La réforme de l'OCM banane,
- ❖ La réforme de l'OCM sucre,
- ❖ La réforme du POSEIDOM.

#### **L'Organisation commune du marché de la banane (OCM banane) :**

Les professionnels antillais ont saisi cette opportunité pour rappeler leur inquiétude quant au niveau du tarif douanier qui doit entrer en vigueur, le 1<sup>er</sup> janvier 2006. Ils ont notamment souligné la nécessaire adéquation entre la réforme du volet externe et celle du volet interne de l'OCM banane, prévue pour janvier 2007, pour laquelle les 3 ministres Espagnol, Portugais et Français ont déposé un mémorandum à Bruxelles.

Concernant le marché, l'année 2005 a confirmé l'importance de l'implication des producteurs dans le processus de commercialisation de leurs bananes, notamment, par le renforcement de l'Union de Groupements de Bananes (commercialisation de 90 % de la production antillaise). L'effort de restructuration de la filière s'est également concrétisée par la création de deux nouvelles organisations de producteurs :

- BANAMART en Martinique (fusion de la SICABAM et du GIPAM)
- les « Producteurs de Guadeloupe » en Guadeloupe (fusion de KARUBANA et de BANAGUA).

Un tassement de la production antillaise (Martinique 230 000 tonnes – Guadeloupe 50 000 tonnes) s'est accompagné de prix particulièrement soutenus tout au long de l'année 2005, toutes origines confondues. Néanmoins, l'écart de prix constaté entre la production Antillaise et la production Canarienne laisse craindre une faible compensation pour les producteurs Antillais, compte tenu du mécanisme de détermination de l'aide compensatoire banane.

Le Conseil de Direction a insisté sur la nécessité d'une réforme équilibrée du volet interne qui tienne compte des situations régionales, et de la situation internationale (volet externe). A cet égard, les professionnels ont exprimé leur inquiétude quant au niveau du tarif douanier (179 €/t) proposé par la Commission.

Enfin, le deuxième semestre de l'année 2005 a été marqué par le lancement d'une campagne de promotion du logo RUP, synonyme du respect de l'origine et de la qualité (production respectueuse des valeurs sociales et de l'environnement). Ce logo identifie les produits issus des régions ultra périphériques de l'Union européenne, particulièrement la banane de Guadeloupe et Martinique, en l'associant à un message dynamique : « banane de Guadeloupe et Martinique, rien ne peut la battre ». ([www.riennepeutlabattre.com](http://www.riennepeutlabattre.com))

### **L'organisation commune du marché du sucre (OCM sucre) :**

Concernant les récoltes des campagnes sucrières de l'année 2005, celles-ci se situent sensiblement au dessus de la moyenne de ces dernières années, malgré un faible taux saccharimétrique en Guadeloupe et un tonnage en baisse à la Réunion.

Le Conseil de Direction a permis de faire le point sur les dernières évolutions de la réforme de l'OCM sucre en présence d'un représentant du Ministère de l'Agriculture et de la pêche. Les professionnels ont fait part de leurs inquiétudes quant au niveau, jugé insuffisant des compensations prévus par le nouveau dispositif, qui entrera en vigueur début 2006.

### **La réforme du POSEIDOM :**

Le Conseil de Direction a été informé de l'état d'avancement de la réforme du POSEIDOM et de la poursuite des négociations entre Etats membres et la Commission.

L'enveloppe budgétaire annoncée (84,7 M€) fait apparaître un montant supérieur à la consommation moyenne des dernières années (48,8 M€ du POSEIDOM III + 13 M€ de

primes animales). Tout en soulignant la marge de progression possible durant les premières années, le Directeur de l'ODEADOM a insisté sur l'importance d'une clause de rendez-vous, 3 ans après le début du POSEIDOM IV, pour évaluer l'impact du programme et ajuster le budget aux besoins des filières.

Les programmes régionaux sont en cours de finalisation au niveau de l'Administration, sur la base de propositions établies par les professionnels, et transmises en juillet et septembre. Ils devraient être transmis avant la fin de l'année à la Commission.

### **Discussion :**

Concernant la filière Canne-Sucre-Rhum, les professionnels ont souhaité que l'office travaille sur l'émergence d'une filiale biocarburant permettant de diversifier les débouchés de cette culture et peut être de proposer une utilisation économiquement viable des sols antillais contaminés par le chlordécone. Une étude à l'échelle antillaise a été inscrite au budget 2006 de l'office.

En outre, les professionnels ont exprimés devant les tutelles, leurs inquiétudes quant à l'attitude des consommateurs antillais, suite à la publication par l'AFSSA de LMR (Limite Maximale de Résidu) pour le chlordécone. Ils ont souligné l'importance de la mise en place rapide d'un système de traçabilité qui limiterait, selon eux, l'impact de cette annonce sur la consommation des produits vivriers locaux (tubercules) et de certains fruits et légumes.

M. Luc GUYAU, Président de l'APCA, a présenté au Conseil de Direction, un exposé sur la conjoncture économique de l'agriculture française dans le contexte communautaire et international.

### **Réalisations 2005 et Budget 2006 de l'ODEADOM :**

Les paiements réalisés au titre de l'exercice FEOGA 2005 se sont élevés respectivement à 99,2 M€ pour l'OCM banane et 30,5 M€ pour le POSEIDOM.

En matière d'aide nationale, le montant des paiements s'élèvent à 5 M€, au 1<sup>er</sup> novembre 2005 et devraient atteindre au 31 décembre le niveau moyen constaté ces trois dernières années, soit environ 6,5 M€. Le Directeur a souligné l'implication positive et constructive des tutelles, qui ont permis à l'office de disposer d'une trésorerie adaptée à la situation des paiements des aides destinées à l'outre-mer.

Le Conseil de Direction a voté à l'unanimité le budget 2006 de l'Office, qui se décompose de la façon suivante :

- 7,1 M€ pour les intervention de l'ODEADOM (budget stable par rapport aux années antérieures),
- 2,8 M€ pour le fonctionnement de l'Office (budget en augmentation pour permettre l'arrivée de 6 nouveaux agents en 2006 due au développement et au transfert de compétences).

Le budget de l'année 2006 est le premier budget présenté selon les principes définis par la loi d'orientation de la loi de finance (LOLF), il est, en outre, accompagné d'un document de performance.

### **L'avenir de l'ODEADOM :**

Le Directeur a informé le Conseil de Direction que l'ODEADOM était conforté dans son rôle de chef d'orchestre, en matière de gestion et de paiement des aides destinées à l'agriculture d'Outre Mer, notamment dans le cadre de l'adoption définitive du projet de loi d'orientation agricole (LOA) et de la parution des textes réglementaires d'application, ainsi que des règlements communautaires résultant des réformes évoquées ci-dessus (OCM Banane, Sucre et POSEI)..

Cela se traduira en 2006 par une réorganisation sensible de l'ODEADOM, sous le signe d'un rapprochement de l'Office avec le terrain et les professionnels, qui verra notamment :

- ❖ la création d'une cellule « études et évaluation » ;
- ❖ la réactivation des comités techniques ;
- ❖ la reprise de la tenue d'un conseil de direction décentralisé (en Martinique, les 17, 18 et 19 mai 2006).

Enfin, Paul LUU a annoncé que pour des causes indépendantes de la volonté de l'office, l'ODEADOM sera contraint de quitter les locaux actuels du Quai de Grenelle pour déménager, à partir du 15 décembre 2005, dans un immeuble situé au 46, rue de Lagny à Montreuil (93100).

Cette nouvelle implantation qui permettra à l'équipe de l'Office d'être pleinement opérationnelle dès le début de l'année 2006, placera l'ODEADOM à 200 m du site « Arborial », destiné à accueillir l'ensemble des offices agricoles en juin 2007.

